

Elevate

Yukon Tourism Program

En partenariat avec

Financé par



Programme Elevate pour le Tourisme au Yukon 2021 - 2023

Lignes directrices du programme

1 À propos du programme

Le Programme Elevate pour le tourisme au Yukon (Elevate) est conçu pour répondre aux multiples besoins de l'industrie du tourisme face à la pandémie de Covid-19 et pour lui permettre d'opérer plus aisément. Elevate se base sur le succès du programme Elevate de 2020/2021 ainsi que sur les nouveaux besoins identifiés durant le programme précédent et sur les nouvelles problématiques émergentes de la situation globale actuelle.

Le but du programme est d'encourager l'industrie Yukonnaise du tourisme à repenser, restructurer et reconstruire le tourisme dans le territoire afin que l'industrie puisse être plus progressive, efficace et durable sur le long terme.

Le programme est administré et géré par la Tourism Industry Association of the Yukon (TIA Yukon) et financé par l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor)

et le Gouvernement du Yukon (GY). Le programme a été conçu et est rendu disponible par un partenariat unique entre TIA Yukon, la Yukon First Nation Culture and Tourism Association (YFNCT) et la Wilderness Tourism Association of Yukon (WTAY).

Le Programme Elevate se déroule sur 2 années fiscales et prendra fin le 31 mars 2023. Le programme financera :

1. 100% du montant total pour les projets allant jusqu'à \$10,000 taxes comprises
ou
2. 75% du montant total pour les projets allant jusqu'à \$30,000 taxes comprises

Les fonds Elevate sont limités et disponibles selon le principe du « premier arrivé premier servi ».

2 Détails du programme

2.1 Principes clés du programme

Le programme va suivre les principes suivants :

- Promouvoir le changement, l'adaptabilité, la planification au moyen et long terme et l'exploration d'opportunités liées aux marchés en transition. Cela peut inclure l'ajout de composants éducatifs, culturels et Première Nation aux expériences offertes par une entreprise ou une organisation.
- Inciter les rencontres entre les entreprises pour explorer des opportunités de partenariat
- Repenser les entreprises de tourisme dans la nouvelle norme
- Faire de la sécurité et des pratiques durables des priorités
- Promouvoir la diversité
- Comprendre et travailler vers un tourisme durable
- Résoudre les besoins changeants afin d'accroître la perspicacité des entreprises de tourisme

2.2 Thèmes des projets et activités

Un candidat éligible peut déposer sa candidature au projet Elevate sous l'un des deux thèmes énoncés ci-dessous. Cependant, si le candidat a déjà reçu du financement Elevate en 2020/2021, les projets similaires à ceux financés par la programme Elevate 2020/2021 ne seront pas pris en considération pour ce financement.

Thèmes

1. **Développement de la destination** – pour soutenir des projets qui tirent profit des opportunités postpandémiques à travers une planification stratégique à moyen et long termes.

Exemple : Développement d'un plan d'entreprise, plan stratégique, développement de partenariat, etc.

2. **Développement de produit** – pour aider les entreprises et organisations du tourisme à s'adapter à la nouvelle norme, à moderniser leurs offres touristiques et à adopter des pratiques plus durable environnementalement.

Exemple : Moderniser les opérations et les produits d'une entreprise, introduire des pratiques plus respectueuses de l'environnement, développer une capacité d'accueil plus inclusive, etc.

Activités

Les activités peuvent comprendre l'engagement de services d'un professionnel afin de temporairement accroître les capacités administratives de l'entreprise dans le but de libérer du temps pour le gérant/propriétaire pour se concentrer sur la reprise et la planification future de l'entreprise.

Exemple : Engager un consultant pour créer une campagne de promotion, un plan de succession, un plan stratégique, mise-à-jour et formation sur la mise-à-jour d'un site web, comptabilité, etc. Merci de contacter un conseiller Elevate afin de confirmer l'éligibilité de votre projet.

3 Éligibilité

3.1 Bénéficiaires éligibles

Les demandes de financements peuvent être faites au nom de l'une des deux entités suivantes :

1. Entreprise de tourisme établie et enregistrée au Yukon et ayant été en opération depuis au moins un an.

Une entreprise de tourisme est une entreprise qui vend des produits principalement à des visiteurs et qui correspond à l'une des industries du tourisme suivante :

- Divertissement et loisir
- Hébergement, transport et expériences touristique et de loisir
- Services de voyages et de réservations

2. Organisation Non-Gouvernementale (ONG) établie au Yukon ayant été en opération depuis au moins deux ans, en règle et proposant des expériences touristiques.

D'autres entreprises et organisations ne correspondant pas à ces critères pourraient être éligibles, mais cela sera déterminé au cas par cas.

Les candidats ne peuvent appliquer qu'une seule fois au programme Elevate.

3.2 Éligibilité des candidats

Les candidats doivent être :

- Propriétaires/gérants ou représentant d'une entreprise opérant au Yukon et
- Citoyens Canadiens ou immigrants admis/résidents permanents

3.3 Inéligibilité

- Les entreprises dont l'objectif principale n'est pas d'offrir des expériences et services touristiques au Yukon. Cela inclut (mais ne se limite pas) les restaurants, brasseries, exploitations agricoles et magasins de détails.
- Les entreprises non touristiques souhaitant ajouter une expérience ou un service touristique à leur offre.

4 Combien de fonds puis-je demander?

Chaque entreprise/organisation éligible ne peut candidater qu'une seule fois à Elevate, sous l'une des deux options suivantes :

1. 100% du montant total pour les projets allant jusqu'à \$10,000 taxes comprises
ou
2. 75% du montant total pour les projets allant jusqu'à \$30,000 taxes comprises

Les candidatures seront acceptées entre le 1^{er} octobre 2021 et 31 janvier 2022, ou jusqu'à ce que les fonds soient épuisés.

Les candidats approuvés doivent dépenser et prouver la réception (reçus et photos) de 20% du montant total du projet avant le 31 mars 2022.

Les projets et dépenses doivent être totalement finalisés avant le 31 mars 2023.

5 Éligibilité des dépenses

5.1 Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles au sein du programme Elevate sont :

- Services professionnels tels que gestion d'un site web, rédaction de rapport, création d'un plan de succession, création d'un plan de promotion, etc.
- Capital et infrastructure propre à un site spécifique
- Recherche (livre, logiciels, etc.)
- D'autres coûts pourraient être éligibles s'ils sont considérés appropriés par le comité Elevate pour atteindre l'un des objectifs du programme Elevate.

Les dépenses financées par d'autres sources/programmes ne sont pas éligibles. Dans le cas où une partie d'un projet éligible a été couverte par un autre programme de financement, Elevate ne couvrira que la partie restante si elle correspond aux critères d'éligibilité Elevate.

Toutes les dépenses et contrats doivent être sans lien de dépendance avec les candidats au programme Elevate.

5.2 Dépenses inéligibles

Les dépenses suivantes ne sont pas éligibles pour le programme Elevate (liste non exhaustive) :

- Frais fixes (charges, frais de licences, assurance, loyer, etc.)
- Dépenses salariales (salaires, taux horaires, bénéfices)
- Voyages et transport
- Hébergement et per diem
- Dépenses liées à un autre projet approuvé par Elevate
- Formations, cours, certifications, etc., autres que celles incluses et approuvées par le programme Elevate
- Frais professionnels d'un professionnel ayant un lien de dépendance avec le candidat
- Coûts d'opération et de maintenance réguliers et/ou anticipés
- Dépenses ayant pris place avant l'approbation de la candidature.

6 Échéancier

Étape du programme	Échéance
Période de soumission de candidature	1 ^{er} octobre 2021 au 31 janvier 2022, ou jusqu'à ce que les fonds soient épuisés.
Délai de signature du contrat de financement	Dans les 15 jours après approbation du financement
Rapport provisoire de dépense de 20% du montant total approuvé (reçus et photos)	31 mars 2022
Finalisation du projet (comprenant la remise du rapport final)	10 mars 2023

Les fonds d'Elevate sont limités et disponibles selon le principe du « premier arrivé premier servi ». Les candidats sont encouragés à planifier à l'avance et à déposer leur candidature le plus tôt possible.

Déposer une candidature maintenant : <https://tiayukon.com/elevate-application/>

7 Évaluation des candidatures

Les critères d'évaluation incluent :

1. La confirmation que l'entreprise/organisation existe, qu'elle est prête à accueillir des clients, qu'elle est installée au Yukon et que son objectif principal est le tourisme.
2. Preuve de la volonté de :
 - a. Apprendre de nouveaux savoir-faire nécessaires à rendre l'entreprise/organisation plus résiliente et adaptable
 - b. Contribuer à la reconstruction et au remodelage progressif de l'industrie du tourisme au Yukon

- c. Être conscient des échéances du projet car il n'y a pas de flexibilité dans les dates énoncées dans la partie 6 *Échéancier* de ce document.

Les candidatures seront évaluées selon leur éligibilité et leur capacité à respecter les échéances et les lignes directrices du programme Elevate.

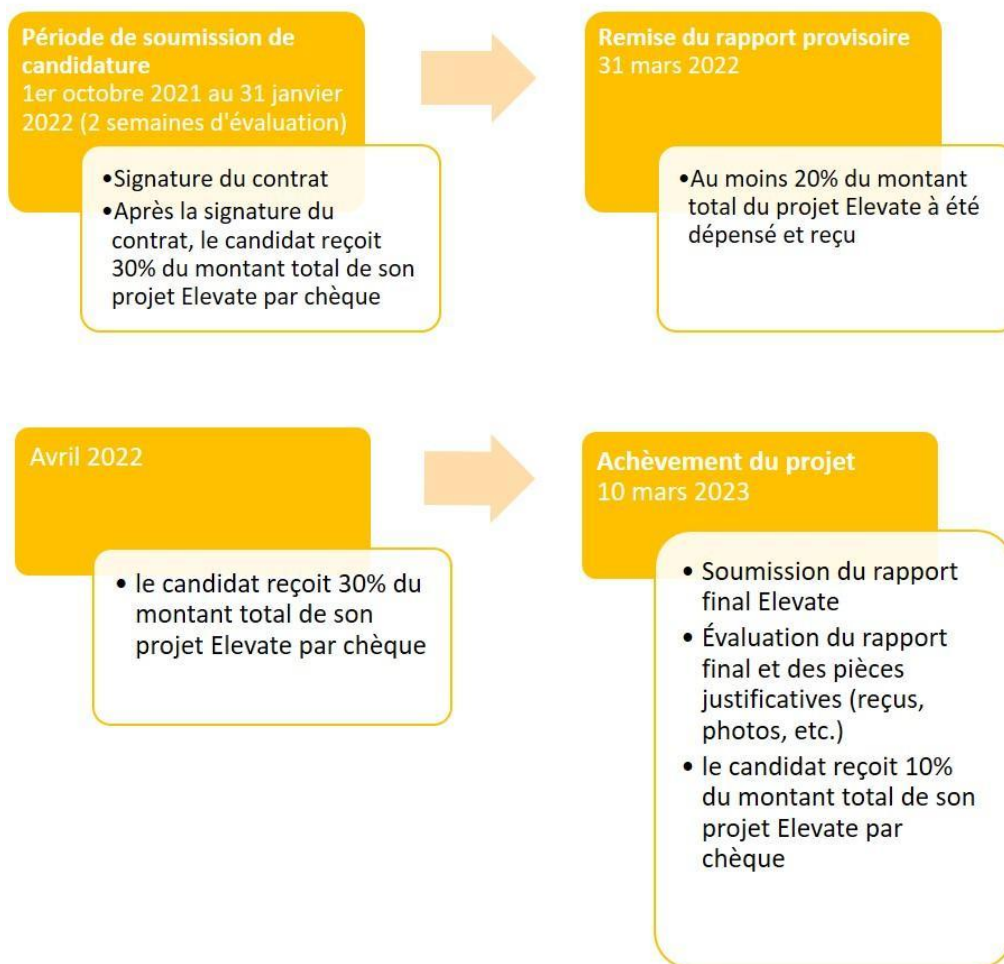
Le comité d'évaluation Elevate a pour responsabilité principale d'examiner et d'évaluer les candidatures. Il comprend 4 à 7 membres votants, est gouverné par des termes de références et inclut des représentants de : Tourism Industry Association of the Yukon Yukon (TIA Yukon), l'Agence canadienne de développement économique du Nord (CanNor), la Yukon First Nation Culture and Tourism Association (YFNCT) et la Wilderness Tourism Association of Yukon (WTAY).

8 Exigences pour les rapports des candidats

Le montant du financement approuvé représente le montant maximum qu'un candidat peut recevoir après identification des différents coûts du projet. Cependant, la retenue finale sur le financement sera ajustée en fonction des coûts réels et prouvés du projet.

Le Programme Elevate financera les projets approuvés de la manière suivante :

1. Les candidats acceptés recevront 30% du montant total approuvé lors de la signature de leur contrat Elevate.
2. Les candidats recevront un deuxième versement de 60% du montant total du projet après révision de leur rapport provisoire de dépense en avril 2022
3. Enfin, le troisième et dernier paiement de 10% sera versé après la finalisation du projet et la remise du rapport final avant le 10 mars 2023. Les rapports provisoires de dépense et finals devront présenter les reçus détaillés correspondant aux dépenses du projet ainsi que des preuves photographiques de la finalisation du projet.



9 Détails administratifs du programme

TIA Yukon présentera des rapports d'activités du fond, des rapports financiers et les résultats de formations sur une base annuelle au conseil d'administration de TIA Yukon et aux financeurs du programme Elevate (CanNor et GY).

Après la finalisation du programme Elevate, TIA Yukon remettra un rapport final, présentant les résultats du programme, à CanNor et au Gouvernement du Yukon.

Les candidats acceptés doivent remettre leur contrat Elevate signé à l'administrateur Elevate par courriel au plus tard 15 jours après notification officielle d'approbation de la candidature.

Un retard dans la remise de contrat signé pour un projet (ou une demande de retrait de candidature) entrainera la remise à disposition des fonds attribués à ce projet.

10 Avant de déposer une candidature

Il est fortement recommandé aux candidats de soigneusement lire les lignes directrices et de contacter l'administrateur Elevate de TIA Yukon, YFNCT ou WTAY pour confirmer leur éligibilité avant de déposer une candidature.

Un conseiller peut être mis à la disposition des candidats nécessitant de l'aide pour naviguer le processus de candidature.

YFNCT: tourism@yfnct.ca, 867-667-7698 ext. 201

WTAY: admin@wtay.com, 867-668-3369

TIA Yukon: elevate@tiayukon.com, 867-668-3312

Pour déposer une candidature, vous devez fournir :

- Un formulaire de candidature complet
- Une copie de votre permis de tourisme en milieu sauvage (Wilderness Tourism License), de votre licence commerciale ou de votre déclaration de nom d'entreprise.

Veillez postuler via le site web TIA Yukon dès le 1er octobre 2021

Coordonnées pour Elevate à TIA Yukon

Tel : 867.668.3312

Fax : 867.667.7379

Courriel : elevate@tiayukon.com

Elevate soutient l'avancement de :

[Créer des emplois pour la classe moyenne : Une stratégie fédérale pour la croissance du tourisme](#)

[Possibilités rurales, prospérité nationale : une stratégie de développement économique du Canada rural](#)

[Forward Together: A Strategic Recovery Plan for the Indigenous Tourism Industry in Canada 2020-24](#)

[Stratégie de développement touristique du Yukon – Promouvoir le tourisme : notre avenir, notre vision](#)